

COMMUNE DE LEROUVILLE

MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE DE LA MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté municipal n° 23-2023, le Maire de la commune de LEROUVILLE a ordonné l'ouverture d'une enquête publique dans le cadre de la **modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU)**.

A cet effet, Monsieur Claude MARTIN est désigné en qualité de commissaire-enquêteur par le Tribunal Administratif de Nancy.

L'enquête publique se déroulera à la mairie de LEROUVILLE du **mercredi 26 avril 2023 à 14h30 au vendredi 26 mai 2023 à 17h00**, soit 31 jours consécutifs, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, soit du lundi au samedi de 9h00 à 12h00, et le mercredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie de LEROUVILLE aux dates et heures suivantes :

- **le mercredi 26 avril 2023, de 14h30 à 17h00,**
- **le samedi 13 mai 2023, de 9h30 à 12h00,**
- **le vendredi 26 mai 2023, de 14h30 à 17h00.**

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consulter le dossier et consigner ses observations sur le registre d'enquête déposé en mairie, ainsi que sur le registre dématérialisé dont l'adresse internet est la suivante :

<https://www.registredemat.fr/plu-lerouville>

Les observations et propositions pourront être également adressées par écrit en mairie au nom du commissaire-enquêteur, ou par mail à :

plu.lerouville@orange.fr

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés en mairie pendant une durée d'un an.

Le projet de la modification du Plan Local d'Urbanisme, éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête, sera ensuite soumis à l'approbation du Conseil Municipal.

Le Maire,
Alain VIZOT